

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant STÉPHANIE DESJARDINS	Numéro de permis 2013348	Date d'inspection Le 25 février 2021	
Nom de l'établissement Les p'tits trésors de Steph		Numéro de téléphone (506) 473-6387	
Adresse 160 chemin Desjardins DSL de Drummond NB E3Y 1V3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : Les éducatrices concernées ont soit terminé leur cours ou sont en processus de le terminer.	11(b)	30 avr. 2021	
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	21	21 févr. 2020	25 févr. 2021
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications. Commentaires : Ne pas oublier de faire et remplir la liste de vérification du parc extérieur de façon mensuelle.	33(3)	31 mars 2021	

Commentaires généraux
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Les enfants ne vont à l'extérieur lors de ma visite, à cause des rafales de vent.

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque  
\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 février 2021  
\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Stephanie Desjardins  
\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 février 2021  
\_\_\_\_\_  
Date